



N°22 – 13 juillet 2017

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2)

- **Ravageurs :**
 - surveiller les chenilles de teignes et de noctuelles au retour de chaleur
 - expression ponctuelle de nématodes de la racine
 - signalement de foyer de cuscute dans l'Aube
- **Maladies :**
 - variabilité importante d'apparition
 - augmentation de la pression cercosporiose
 - réaliser une surveillance à la parcelle

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur 32 parcelles de betteraves agriculteurs du 10 au 12 juillet 2017. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

PUCERONS

- La présence de pucerons reste stable cette semaine. 20% des sites signalent toujours des pucerons noirs au stade ailé ou aptère.
- Les infestations varient de 1 à 28% de plantes concernées.
- Les auxiliaires observés participent à la régulation des populations.



Analyse de risque : Après la couverture du sol, le risque d'apparition de jaunisse virale est moindre.

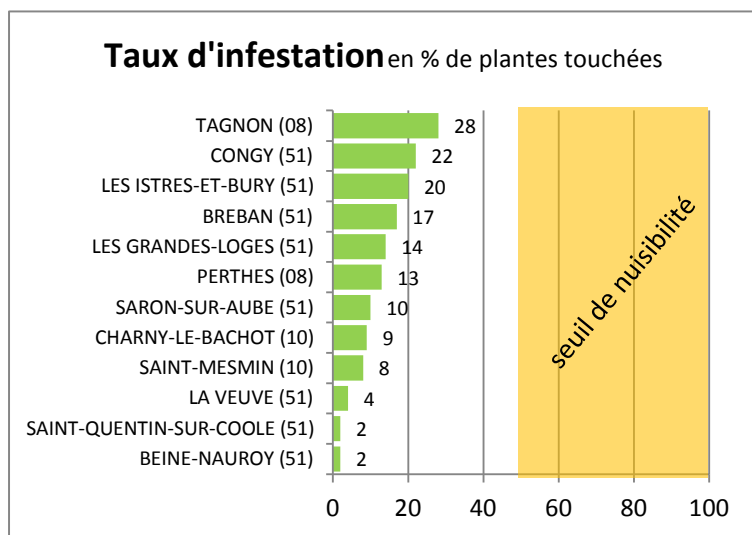
PÉGOMYIES

- Quelques rares œufs de pégomyies sont observés sur certaines parcelles.

Analyse de risque : Il n'y a pas de risque de développement de ce parasite avec le retour de chaleur annoncée. Le seuil de nuisibilité est de 50% de plantes touchées.

NOCTUELLES DÉFOLIATRICES

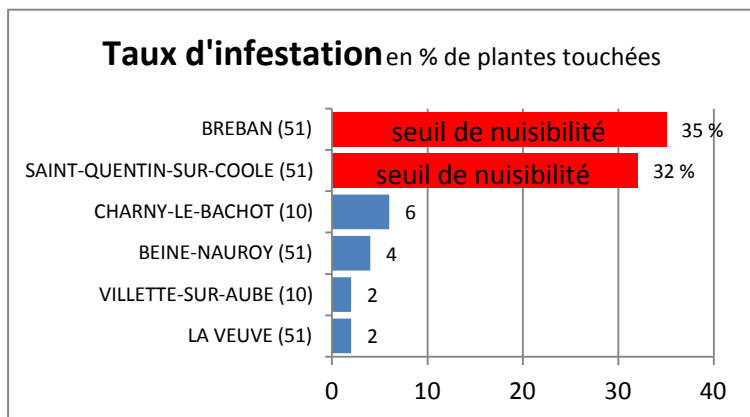
- Le nombre de parcelles concernées n'évolue pas. Actuellement, près de 45% des sites signalent des perforations en présence de chenilles ou de déjections noirâtres.
- Les taux d'infestations restent sous le seuil de nuisibilité de 50% de plantes porteuses.



Analyse de risque : Renforcer la surveillance lors de conditions chaudes et sèches.

TEIGNES

- Malgré l'humidité, le pourcentage de parcelles concernées par des symptômes de teigne augmente légèrement passant de 15 à 20%.
- 2 sites dépassent largement le seuil de nuisibilité de 10% de plantes en présence de dégâts frais.



Analyse de risque : Les morsures de chenilles de teigne sont des portes d'entrée potentielles pour le champignon rhizopus. Il se développe lors d'épisodes caniculaires et entraîne des pourritures sur les racines de betteraves.

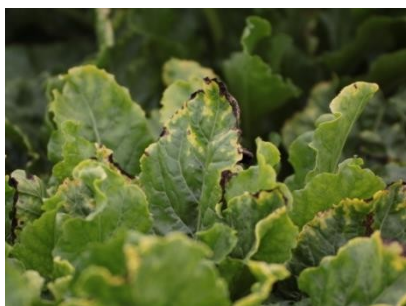
NÉMATODES DE LA RACINE

L'expression de nématodes à kystes (*heterodera schachtii*) est constatée en culture. Les symptômes peuvent être multiples :

- Jaunissement et flétrissement par zone dans la parcelle ;
- Apparition sur les feuilles de carence magnésienne induite ;
- Salissement estival anormal, lié au manque de couverture du sol ;
- Prolifération du chevelu racinaire.

La présence de nématodes est avérée par la détection de kystes sur les racines : points blancs de 0,5 à 1 mm de diamètre.

Analyse de risque : Certains facteurs agronomiques sont favorables : rotations courtes ou présence de colza, épandages d'effluents agro industriels...). Les températures élevées entraînent une succession de génération en période estivale.



CUSCUTE

Les premiers foyers de cuscute sur betterave ont été observés sur le site de Villette sur Aube.

Cette plante parasite a l'aspect de longs filaments orangés recouvrant une plante support. En développant des suçoirs sur la plante hôte pour assurer son alimentation, elle occasionne des flétrissements et retards de croissance parfois jusqu'à destruction complète de la culture.



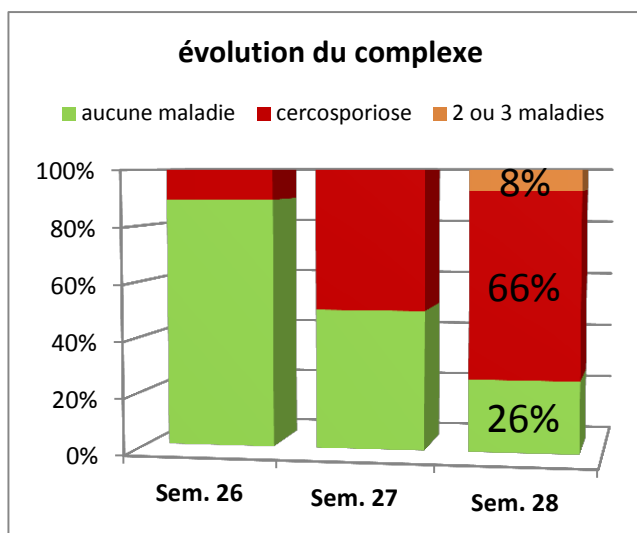
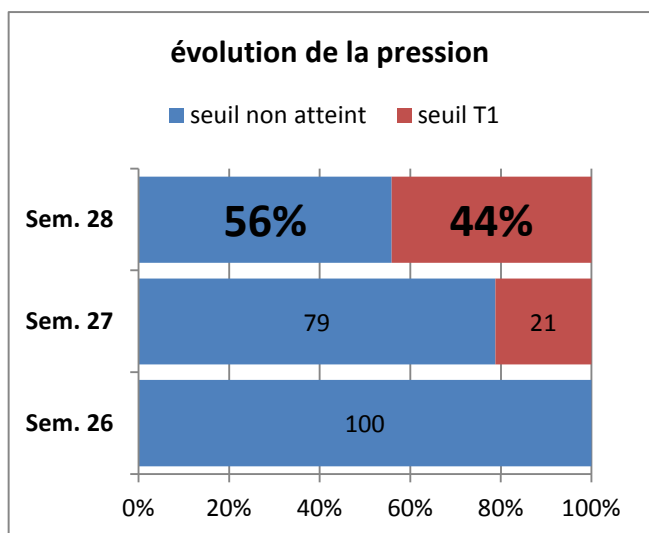
Il s'agit d'un **organisme nuisible réglementé** nécessitant une **destruction obligatoire de son support**. L'objectif est d'enrayer son extension qui intervient par propagation des graines notamment dans les silos de betteraves.

Dès l'apparition des premiers foyers et avant formation des graines, la destruction de la plante support pourra être mécanique, thermique ou bien chimique en veillant à utiliser un herbicide total autorisé possédant l'usage « Traitement Généraux – Désherbage en Zones Cultivées Avant Récolte » ou « Traitement Généraux Désherbage Total » sur les aires de stockage ou autres ZNA.





MALADIES DU FEUILLAGE

La pression cercosporiose progresse sur l'ensemble de la région avec des disparités importantes dépendantes de l'environnement agro-climatique. En effet, l'évolution des maladies est propre à chaque parcelle.

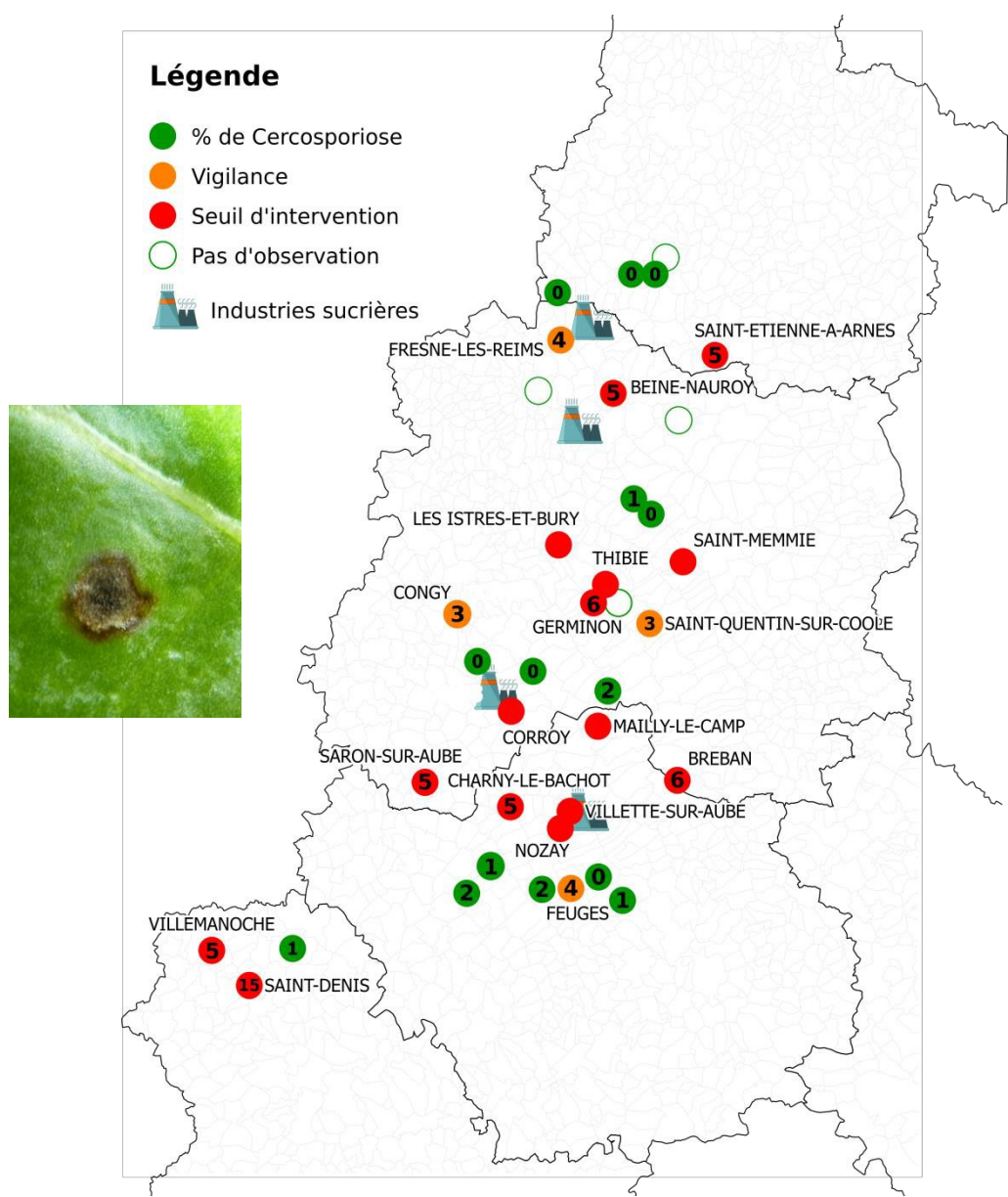
- Une large moitié des sites reste encore sous les seuils d'intervention.
- Cette semaine, environ 20% de nouvelles parcelles atteignent le seuil pour la cercosporiose qui est responsable de l'intégralité des déclenchements depuis fin juin.
- L'apparition de cercosporiose se généralise avec 74% de sites concernés par des taches.
- Quelques symptômes de ramulariose, de phoma et de rouille sont observés sans conséquence.
- Les situations en absence totale de maladie diminuent et représentent 26% du réseau.



Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
1 ^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %

Cette cartographie présente les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose pour les 27 parcelles suivies du 10 au 12 juillet 2017





Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

Rédaction : ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.